



POMME DE TERRE

N° 05

du 07/05/2019

EN BREF

- En l'absence de parcelles levées, le risque mildiou est nul. Gérer les tas de déchets et les repousses pour limiter les risques d'inoculum primaire.
- Début des vols de pucerons sur l'ensemble des secteurs.

Rédacteurs

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Observateurs

Agri Beauce,
Chambre d'Agriculture 28,
Chambre d'Agriculture 41,
Chambre d'Agriculture 45,
Comité Centre et Sud,
Ferme des Arches,
Parmentine,
Pom'Alliance,
Les 3 Laboureurs,
Soufflet Agriculture,
Terre de France.

CONTEXTE

Sauf rares exceptions, les chantiers de plantations sont terminés dans l'ensemble des secteurs.

Si les parcelles plantées au mois de mars ont commencé à lever ou sont en cours de levée, le gros des surfaces reste encore non levé.

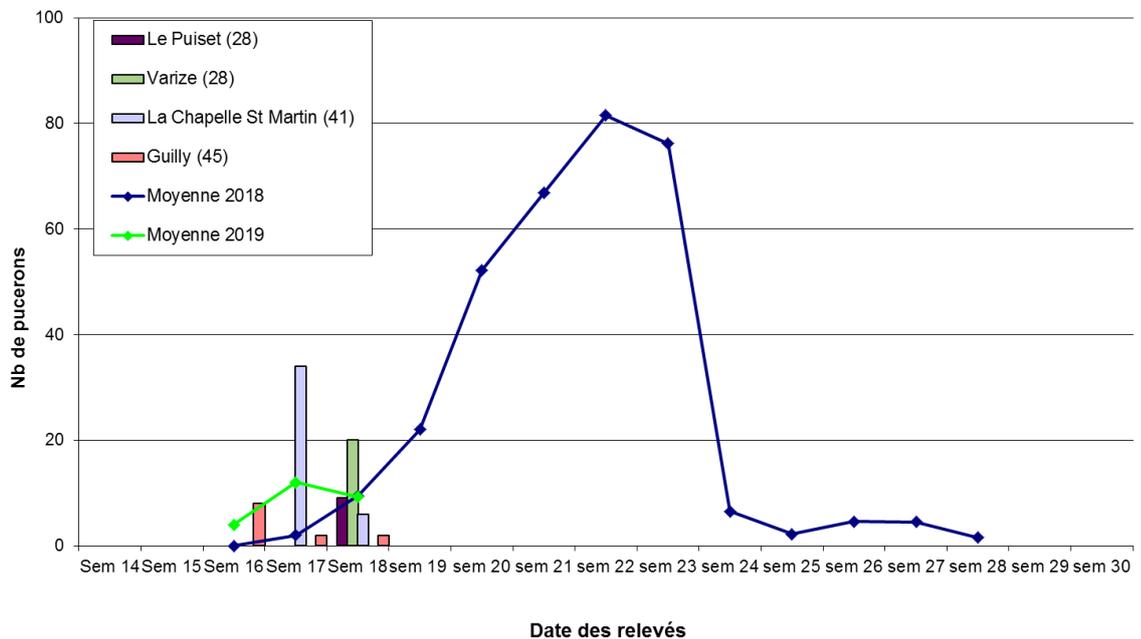
Les buttages se poursuivent avec des conditions parfois un peu sèches pour stabiliser la structure des buttes dans certains secteurs.

PUCERONS

Un réseau de suivi des vols de pucerons par piégeage des adultes en cuvette jaune et identification des différentes espèces est en place sur la région Centre. Les relevés ont eu lieu le jeudi précédent le bulletin.

Les vols de pucerons ont démarré en Eure-et-Loir. Sur tous les secteurs où les pièges sont en place, il s'agit surtout de piégeages d'*Aphis fabae*.

Evolution des populations de pucerons en 2019 (comparaison captures moyennes 2018) nombre de pucerons dans les pièges chromatiques (cuvette jaune)



Analyse du risque et prévisions

Avec les conditions fraîches et venteuses, on peut s'attendre à un ralentissement de l'activité des pucerons ces jours-ci. Toutefois, avec un retour de températures plus propices, le risque devra être pris en compte sur les parcelles levées, en particulier en production de plants. La vigilance sera de mise sur les variétés sensibles aux viroses.

Directeur de publication :

Philippe NOYAU,

Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie avec l'appui financier de l'AFB, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Rappel : les repousses sont des réservoirs pour le mildiou. Ne pas attendre que la végétation se développe ni que les parcelles lèvent **pour les détruire le plus rapidement possible (Cf BSV n°2)**.

Ces réservoirs représentant la source d'inoculum primaire pour les parcelles situées à proximité (les spores de mildiou peuvent parcourir des distances supérieures à 1km).

Les repousses sur tas de déchets ou en culture doivent être détruites au plus vite pour limiter la source d'inoculum primaire pour les parcelles situées à proximité.

Sensibilité variétale au mildiou

Comme pour tout parasite, le choix de variétés résistantes ou tolérantes est un moyen efficace de limiter les conséquences des attaques.

La liste ci-dessous (non exhaustive) donne des exemples de variétés inscrites au catalogue Français, présentant des caractéristiques de résistance d'un assez bon niveau à un bon niveau. L'utilisation de ces variétés est éligible au titre des CEPP (Action n°2017-017 « Réduire le nombre de traitements fongicides au moyen de variétés de pomme de terre assez résistantes au mildiou »).

Légendes : C= Consommation / Cf= chair ferme Echelle 1= sensible, 9= résistante

Variété	Catégorie	Note CTPS Mildiou du Feuillage (échelle 1 à 9)	Variété	Catégorie	Note CTPS Mildiou du Feuillage (échelle 1 à 9)
Allians	Cf	7	Alowa	C	6
Azilis	C	7	Cicero	C	6
Cephora	C	8	Ecrin	C	6
Coquine	C	8	Juliette	Cf	6
Delila	C	8	Magnum	C	6
Kelly	C	8	Maria Sarah	C	6
Maiwen	C	7	Satis	C	6
Passion	C	8	Selena	C	6
Spartaan	C	8	Soleia	C	6
Tentation	Cf	8			
Voyager	C	7			
Zen	C	7			

Si votre variété ne figure pas dans le tableau ci-dessus, rapprochez-vous de votre conseiller. Vous pouvez aussi consulter le catalogue « variétés de pomme de terre produites en France » 2018 (Editions Arvalis, FN3PT, GNIS), vous rendre sur le site internet ARVALIS-infos pour consulter les fiches variétés ou vous pouvez aussi contacter votre fournisseur de plants. Pour les utilisateurs de variétés non inscrites ou n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation en France, il est préférable de se tourner vers le représentant de la variété pour obtenir la fiche descriptive officielle provenant du pays dans lequel la variété est inscrite.

Utilisation du modèle Mileos® (www.mileos.fr)

Rappel interprétation du risque mildiou avec le modèle Mileos®

Attention, cette année les déclenchements sont basés sur les poids de contamination (un nouvel indice encore plus précis).

Pour que le seuil de nuisibilité soit atteint, il faut que le niveau de risque soit atteint:

- **Moyen** pour les variétés sensibles,
- **Élevé** pour les variétés sensibles et intermédiaires,
- **Très élevé** pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes,

+ et que les conditions climatiques soient favorables à la libération de spores.

A noter que la sensibilité sur feuillage n'est pas corrélée avec la sensibilité sur tubercules. Ainsi, une variété peut être résistante au mildiou sur feuillage et sensible au mildiou sur tubercules et inversement.

Planter suffisamment profond, avec un buttage bien appuyé, pour éviter la formation de crevasses, permet de limiter la contamination des tubercules par les spores de mildiou.

Situation au 07 mai 2019

* VS = variétés sensibles

VI = variétés intermédiaires

VR = variétés résistantes

Département	Stations météo	Niveau de risque au 07/05	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint	Seuil indicatif de risque du 07 au 09/05/19			Pluie (en mm) depuis 7 jours
				VS*	VI*	VR*	
Eure-et-Loir (28)	Allaines (06h)	Faible	-	NON	NON	NON	12.8
	Chartres (08h)	Nul	-	NON	NON	NON	7.8
	Guillonville (06h)	Faible	-	NON	NON	NON	10.6
	Louville (06h)	Nul	-	NON	NON	NON	9.6
	Pré-Saint-Evroult (06h)	Faible	-	NON	NON	NON	13
	Viabon (06h)	Faible	-	NON	NON	NON	12.6
Loir-et-Cher (41)	La Chapelle Vicomtesse (05h)	Nul	-	NON	NON	NON	5.5
	Ouzouer-le-Marché (06h)	Nul	-	NON	NON	NON	5.2
	St Léonard en Beauce (06h)	Nul	-	NON	NON	NON	13.2
Loiret (45)	Amilly (07h)	Faible	Le 02 et le 03/05/19 sur VS	NON	NON	NON	9.7
	Boisseaux (02h)	Faible	-	NON	NON	NON	11
	Férolles (07h)	Faible	Le 02 et le 03/05/19 sur VS	NON	NON	NON	16.5
	Gien (07h)	Faible	-	NON	NON	NON	13.3
	Outarville (09h)	Faible	-	NON	NON	NON	9.8
	Pithiviers (07h)	Faible	-	NON	NON	NON	11
Essonne (91)	Boigneville (06h)	Nul	-	NON	NON	NON	7.4

Analyse du risque et prévisions

Remarque préalable : le tableau ci-contre ne donne qu'une information à la date indiquée et pour l'heure à laquelle les données sont disponibles.

Prévisions météo pour les 8 jours à venir : un temps humide et pluvieux est attendu jusqu'à dimanche, avec parfois des orages. Le soleil devrait ensuite prendre le relais jusqu'à mercredi. Les températures vont osciller entre 10 et 16°C entre mardi et dimanche, puis entre 6 et 20°C de lundi à mercredi.

Avec le retour des conditions humides la semaine dernière, le seuil de nuisibilité a été atteint dans deux secteurs du Loiret (Amilly et Férolles). A noter également que les températures basses de ces derniers jours sont défavorables au développement des cycles du mildiou.

En l'absence de parcelle levée, le risque mildiou est bien entendu nul pour le moment.

Rappel, pour que le seuil de nuisibilité du mildiou soit atteint, il faut qu'il existe une réserve de spores (« quantité de maladie qui pourrait apparaître ») et que les conditions climatiques soient favorables à son expression.